

Interview

Allianz Multi Rendement Réel

Allianz 
Global Investors

Allianz Multi Rendement Réel est un fonds de fonds de multigestion dont les investissements reposent sur l'association d'actifs réels dans le but de réaliser une performance supérieure à l'inflation.



Thiébaud de Buyer
Responsable adjoint
Multigestion et Conseil
d'Allianz Global Investors France

Thiébaud de Buyer vous gérez ce fonds depuis son lancement en mars 2003, pouvez-vous nous expliquer son principe de fonctionnement ?

Ce fonds a été lancé dans une période où l'inflation était totalement sortie des préoccupations. C'est ainsi que les options implicites contenues dans les actifs réels étaient très mal valorisées et procuraient une belle opportunité d'investissement. Le fonds a donc été défini pour profiter de cette protection contre l'inflation tout en bénéficiant de rendements importants et de forts potentiels de croissance. Les actifs réels, représentés par les mines d'or, les ressources naturelles et l'immobilier cohabitent avec un autre actif, plus protecteur, que sont les obligations indexées sur l'inflation. Avec ces 4 moteurs de performance qui sont en temps normal fortement décorrélés, on obtient un fonds relativement peu volatile et performant.

A côté de ces 4 classes d'actifs principales, avez-vous recours à des diversifications sur d'autres instruments financiers ?

D'une manière générale, tous les actifs qui rejoignent l'objectif d'Allianz Multi Rendement Réel peuvent entrer dans la composition du fonds. C'est ainsi que nous utilisons des fonds de crédit (obligations privées de bonnes qualités ou plus spéculatives), des fonds d'obligations convertibles et des fonds de performance absolue (liquides et sans effet de levier) qui prennent tout leur sens dans un environnement de taux très bas, en apportant une performance appréciable et un risque mesuré.

Après une année 2008 difficile où la plupart des actifs ont été très corrélés, et une année 2009 qui a marqué un rebond important des actifs risqués, comment voyez-vous 2010 et quelle est la stratégie d'investissement mise en œuvre actuellement dans le portefeuille ?

Il est vrai que les mois de septembre à novembre 2008 ont mis à mal les principes fondateurs d'Allianz Multi Rendement Réel. Le fonds n'était pas bâti pour résister à un marché devenu passionnel et donc parfaitement irrationnel. Et puis nous nous sommes rendu compte qu'il y avait un point commun entre une bonne partie de nos investissements : le financement. Un financement impossible à trouver met à mal les sociétés immobilières, les mines, les fonds de crédit, les actions, les fonds à effet de levier. Nous surveillons donc désormais beaucoup plus étroitement les conditions

de financement des entreprises.

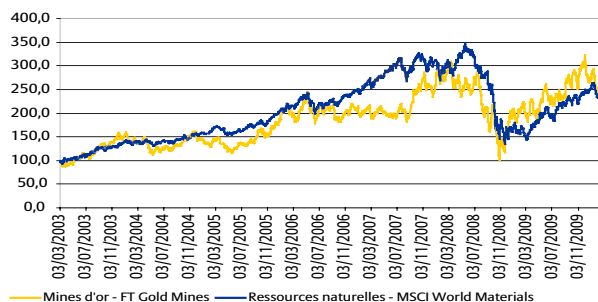
En ce qui concerne l'avenir, nous pensons que nous allons entrer dans une longue phase de croissance molle. Croissance molle dans les pays occidentaux, mais aussi croissance raisonnable dans les pays émergents. Et cet environnement, moins heurté et moins propice au développement de bulle spéculative, serait favorable pour nos actifs : tout emballement crée des bulles sur les matières premières et de l'instabilité. Cette croissance molle devrait permettre aux entreprises d'avoir une vision à long-terme, ce qui est une condition nécessaire pour investir. Nous nous attendons donc à ce que la période à venir soit favorable aux entreprises, au détriment des Etats qui devront faire face à leurs endettements démesurés. Si l'on se projette plus loin, la décennie passée est historiquement la pire que nous ayons connue pour les actions depuis la création des marchés modernes au 19^{ème} siècle. La décennie à venir devrait marquer la revanche des actions, et le choix des thématiques porteuses sera essentiel.

L'or a atteint en fin d'année les 1200 dollars l'once avant de corriger récemment. A de tels niveaux, y a-t-il encore du potentiel ?

Le prix de l'once d'or est une résultante pure de l'offre et la demande, et est donc soumis à une très forte volatilité. Ce que nous pouvons dire c'est qu'à moyen terme, la situation est en faveur

d'une demande supérieure à l'offre et donc à un prix au moins égal à celui d'aujourd'hui. L'or offre toujours un bon refuge en cas d'inflation et les mines d'or n'ont jamais été aussi peu chères par rapport au prix de l'once d'or. Cela reste donc un actif très attrayant pour peu que l'on puisse profiter de ses sautes d'humeur...

Evolution des actions des ressources naturelles et des mines d'or

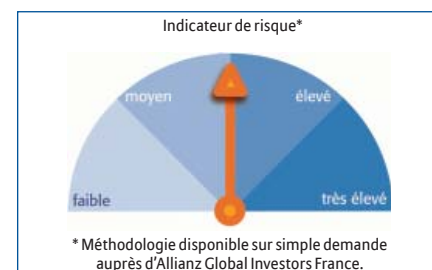


Comment le portefeuille est-il positionné actuellement ?

Sur les actions, nous avons récemment renforcé prudemment nos positions sur les mines aurifères et nous mettrons à profit toute nouvelles faiblesse pour réinvestir. Au sein des ressources

naturelles (environ 22 % du portefeuille), nous sommes prudents sur les mines de métaux industriels (fer, cuivre, aluminium). Les thèmes de l'agriculture, des forêts, et à nouveau de l'eau nous semblent intéressants. Nous avons

également un pari positif sur l'énergie. Sur l'immobilier coté (environ 20 % du fonds), nous avons légèrement augmenté notre pondération pour profiter du rendement. Enfin, nous maintenons nos diversifications sur les obligations privées (investment grade et high yield) et sur les obligations convertibles.



Durée de placement recommandée du FCP Allianz Multi Rendement Réel : 4 ans minimum

Allianz Global Investors France

Société Anonyme au capital de 10.159.600 euros.

RCS Paris 352 820 252. Société de gestion de portefeuille agréée par la Commission des Opérations de Bourse le 30 juin 1997 sous le n° GP 97 063.

Siège social : 20 rue Le Peletier, 75444 Paris Cedex 09.

Document non contractuel.

« Allianz Global Investors France – Société Anonyme au capital de 10 159 600 euros – RCS Paris 352 820 252 – Siège Social : 20 rue Le Peletier, 75444 Paris Cedex 09 – Société de Gestion de portefeuille agréée par la Commission des Opérations de Bourse le 30 juin 1997 sous le numéro GP-97-063.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur des actions peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Avant de souscrire à ce produit, le distributeur vous remet le prospectus simplifié, document réglementaire visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), que vous êtes invité à lire attentivement. Ce document est disponible auprès d'Allianz Global Investors France, sur www.allianzgi.fr et auprès des entités qui commercialisent ce produit. Document non contractuel. Les opinions développées dans la présente publication reflètent le jugement actuel d'Allianz Global Investors France, celui-ci étant susceptible d'évoluer à tout moment. Les gains échéant au client peuvent se voir augmentés ou réduits en fonction des fluctuations de taux de change.

AllianzGI France s'efforce d'utiliser des informations pertinentes, fiables et contrôlées. Toutefois, AllianzGI France ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. La présente publication ne doit pas être copiée, transmise ou distribuée à des tiers sans l'autorisation écrite préalable d'Allianz Global Investors France ».